



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'UTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à la salle du conseil municipal,
le 25 novembre 2024 à 18h00, à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents :

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Est absent :

Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1

Assiste à la séance : Madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée. Est également présente Madame Carol-Anne Benjamin, directrice générale adjointe et chargée de projet.

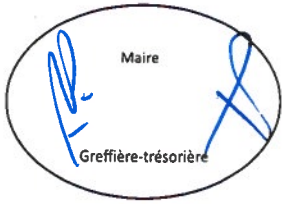
Conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2024
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Administration générale**
 - 2.1** Avis de motion – projet du règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier
 - 2.2** Dépôt et présentation du projet du règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier
 - 2.3** Avis de motion – projet du règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle
 - 2.4** Dépôt et présentation du projet du règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle
- 3. Période de questions**
- 4. Clôture et levée de la séance**
 - 4.1** Clôture et levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Robert Pufahl, constate le quorum à 18h00 et déclare la séance ouverte.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Avis de motion – projet du règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

Le conseiller, Monsieur Gaétan Bayeur, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

Dépôt et présentation du projet du règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

Le conseiller, Monsieur Gaétan Bayeur, dépose le projet du règlement numéro 802-2024 intitulé : « règlement numéro 802-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier » de manière à prévoir les règles relatives au déroulement des séances du conseil municipal.

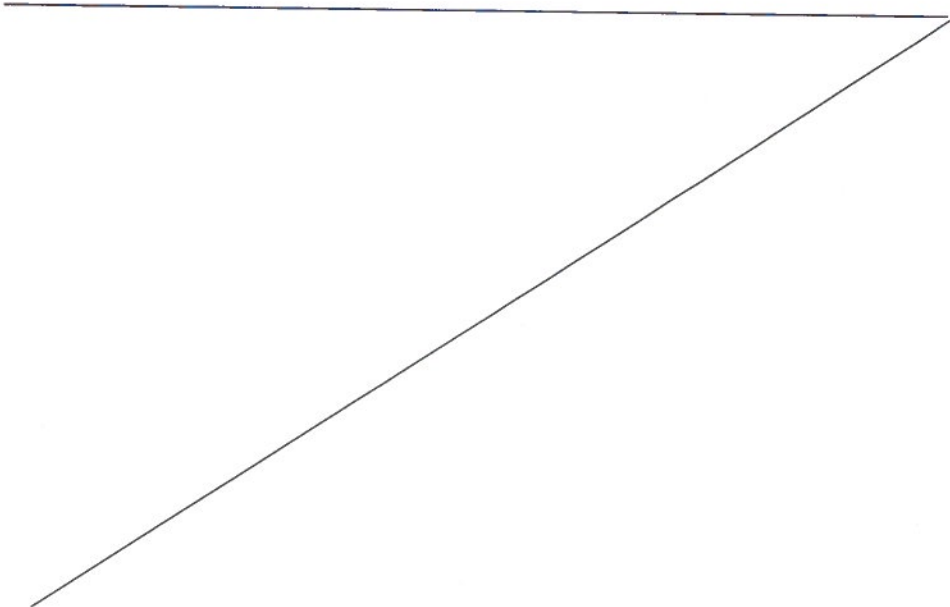
Avis de motion – projet du règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle

Le conseiller, Monsieur Léo Soulières, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle.

Dépôt et présentation du projet du règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle

Le conseiller, Monsieur Léo Soulières, dépose le projet du règlement numéro 803-2024 intitulé « règlement numéro 803-2024 modifiant le règlement numéro 625-2021 modifiant le règlement 617-2020 concernant la gestion contractuelle » de manière à ajouter des dispositions rendues obligatoires et ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Procès-verbal de la Municipalité
de Sainte-Geneviève-de-Berthier



CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2024.11.203 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Monsieur René Darveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Gaétan Bayeur
Et résolu

De clore et de lever cette séance à 18h14.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.


Robert Pufahl,
Maire


Hélène Plourde,
Directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*. »


Robert Pufahl,
Maire